

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 29 Avril 2021

Présents : Mme Vergonnier, Mme Lafon, M. Frayssinhes, M. Delcros, M. Galtier, M. Froment, M. Pyroth, M. Boisset, Mme Faust, Mme Valette. Mme Zolnowski, secrétaire de mairie.

Absent : M. Bouviala, pas de pouvoir donné.

Secrétaire de séance : Mme Valette.

La mairie a reçu une lettre de remerciement suite au don de la commune après le passage de la tempête en Rhône-Alpes.

Communauté de Communes

Lors du dernier conseil communautaire a été votée la vente du terrain des Cazalous pour l'installation de l'entreprise Wish One (unité de production de vélos).

Le tarif piscine sera identique pour tous les habitants de la communauté de communes.

Approbation du projet de Charte de Gouvernance.

Approbation du fonds de concours.

Bonne avancée sur les travaux du site de Peyrelade pour son développement touristique.

Rappel concernant les déchets : suite à des dépôts sauvages dans les ravins, la communauté va faire une intervention auprès des communes. Il est demandé à la population de faire preuve de civisme.

Site de Caylus

Suite au bornage du terrain de Mme Brun avec Valérie Desmet, de 72 m², il a été décidé de rétrocéder la bordure de rochers le long du chemin. Ce qui ne gêne en rien son usage. Les frais seront à la charge de l'acquéreur. Approbation du Conseil. Monsieur Froment a demandé un échange d'une partie du chemin qui entre dans sa propriété avec la commune. Une enquête publique sera diligentée.

Ecole

Nous devons faire face au problème de remplacement de l'assistante maternelle ; l'arrêt maladie étant prolongé. La secrétaire de mairie prend le relais pour l'instant.

Parc Régional des Grands Causses

Un groupement de commandes nous a été proposé pour l'acquisition de vélos électriques en prêt à la population. Le coût : 1800 à 2000 euros. Le Conseil va attendre le retour d'expérience des autres communes avant de prendre sa décision.

Extinction de l'éclairage public

Six horloges vont être posées fin juin ainsi que des panneaux indicatifs. Reste à charge pour la mairie : 3200 euros. Les travaux du quartier de Mailhosques seront terminés prochainement pour le changement des ampoules par des LEDs. Approbation du conseil municipal.

OPAH

Une permanence sur les communes sera tenue afin d'informer la population sur les économies d'énergie et les travaux d'amélioration de l'habitat. Les jours et horaires vous seront communiqués prochainement.

Département

En Aveyron, 225 personnes travaillent en tant qu'assistants familiaux. Pourquoi pas vous ? L'Aveyron recrute. Le Département apporte une aide aux arboriculteurs de la vallée par le biais des structures à hauteur de 75000 euros, votée en commission permanente.

Convention de passage des chemins ruraux – sentiers de randonnée

Les dossiers sont en cours de retour auprès de la mairie.

Site Internet de la mairie

Les hébergeurs touristiques, les entreprises, les artisans et les entreprises de services sont contactés pour figurer sur le site. Le travail avec la secrétaire de mairie a bien avancé quant à la partie arborescence administrative. La description du blason est en cours.

Conseil des jeunes

A ce jour, cinq jeunes se sont inscrits. Une réunion d'information va être organisée prochainement avec la présence de la conseillère municipale de Paulhe en charge de ce groupe ainsi qu'un panel de jeunes.

SIVOM : compte rendu de la dernière réunion

Acquisition d'une parcelle aux Molières sur la commune de Verrières. Prestation de services : la SAUR a été retenue. Cette entreprise recevra les appels d'astreintes et assurera une qualité de service avec un coût à l'équilibre. Demande de rupture conventionnelle de leur contrat de travail pour deux agents.

EPF – Acquisition foncière

Suite au débat pour l'acquisition foncière de 1000 m2 en cœur de village, l'EPF ne prend pas en charge ce dossier qui n'est pas assez conséquent pour cet organisme. Madame la maire a saisi Aveyron Habitat afin d'acquérir le terrain pour la création de logements-accession.

Élections cantonales et départementales

Madame Vergonnier se représente.

Travaux

- Lotissement près du cimetière : les grilles pour capter les eaux pluviales ont été posées.
Les deux chemins seront maintenus avec goudronnage du chemin en terre dès que le transfert de propriété du chemin sera fait. Ce travail sera réalisé en même temps que le quartier de Font Auzal par la société SA2P.
- Desserte du quartier de La Cressette : débats en cours. Une réunion avec les propriétaires riverains sera organisée.
- Aménagement de la place : des études géologiques vont être demandées.

Composteurs

La communauté de communes propose trois composteurs de 80x80 à positionner sur la parcelle communale en bordure du chemin des Canabieres.